

MARCHE DU 11 JANVIER

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

RÉFORME DES RETRAITES :
TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS !



INDÉPENDANTS :
INFIRMIÈRES = RETRAITE À
RACKETTÉES = PLEURER



La profession infirmière, syndiquée, non syndiquée, se mobilise contre la réforme des retraites. Nous invitons tous les professionnels de santé et toutes les professions libérales, syndiquées ou pas, à nous rejoindre et à manifester tous ensemble, à Paris et en Province, le 11 janvier. Pour défendre nos droits à la retraite. Pour ne pas subir cette énième injustice.

Ralliez-vous à notre cause... car c'est aussi la vôtre ! Agir pour ne pas subir : telle est notre philosophie !

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE-T-IL LA MORT ÉCONOMIQUE DE NOTRE PROFESSION ?

L'analyse de Ghislaine Sicre, Présidente de Convergence Infirmière

Nous sommes **entièrement mobilisés pour défendre les infirmières libérales**. Nous serons donc bien évidemment présents à Paris comme en Province, ce 11 janvier, mais aussi aux rendez-vous suivants.

Corollaire de cette réforme des retraites : **de nombreux services à la population vont se voir fragilisés**. Ou vont purement et simplement disparaître. Cela va donc bien au-delà de la profession infirmière ! C'est tout le **maillage territorial et le tissu de la santé qui vont être dégradés et désorganisés**.

Il faudra que l'État se montre très prudent. Si cette réforme va au bout, telle qu'elle nous est présentée, ce ne sera ni plus ni moins qu'un véritable "big bang" ! Les dégâts seront multiples et **les conséquences durables**. Nombre de cabinets infirmiers vont devoir **mettre la clé sous la porte...**

Si le Gouvernement souhaite la mort économique de notre profession, qu'il le dise clairement ! Doubler les cotisations retraite de notre profession, c'est la **mise à mort de la profession d'infirmière libérale** ! De facto, c'est aussi précariser le maillage territorial sanitaire !

On ne peut pas nous demander de participer aux efforts pour maîtriser les dépenses de santé, d'être mobilisés pour désengorger les urgences, d'assurer les soins à une population vieillissante souvent atteinte de pluri-pathologies, d'éviter les hospitalisations, d'assurer les soins dans le virage ambulatoire, de participer à la continuité des soins : en somme d'être sur le pont, tous les jours de l'année, à toute heure et, parallèlement, doubler nos cotisations retraite, de 14 à 28% ! Ça n'est ni raisonnable, ni acceptable, ni viable ! Plus de ponction, moins de pension, on dit NON !

> L'IMPACT DE LA RÉFORME DES RETRAITES SUR LES INFIRMIERS LIBÉRAUX : LES CHIFFRES !

- > un taux de cotisation retraite qui passe de **14 à 28%**, avec la création du régime universel.
- > **10,5%** de perte de revenus pour les 120 000 infirmiers libéraux, ce qui en fait les auxiliaires médicaux les plus impactés.
- > l'âge de départ à la retraite va passer de **64 à 67** ans pour une pension à taux plein.

INFIRMIÈRES, INFIRMIERS, PROTÉGEONS NOTRE RÉGIME DE RETRAITE AUTONOME !

- > **Non** à l'augmentation des cotisations retraite !
- > **Non** à la disparition de notre caisse de retraite autonome !
- > **Non** à la diminution du montant des pensions !
- > **Non** à la fermeture de certains cabinets infirmiers !
- > **Non** à la limitation de l'accès aux soins !



96, rue Icare - 34130 Manguio
Tél. : 04 99 13 35 05
contact@convergenceinfirmiere.com

Suivez-nous sur :  

#sosretraites
#reformedesretraites

www.convergenceinfirmiere.com